

# Nord Eclair

PÉRUWELZ IMMEUBLE INSALUBRE

## "On s'emmurera s'il le faut"

Après avoir reçu un arrêté communal déclarant insalubres les immeubles 37 et 39 de la rue de Roucourt à Péruwelz (notre édition du mardi 8 septembre), le propriétaire mais aussi les locataires se sont mobilisés. Ils ont même organisé une journée "Portes Ouvertes" ce samedi pour démontrer que le bourgmestre (qui s'est expliqué dans nos colonnes) avait tort.

Les locataires nous ont fait parvenir une lettre pour expliquer ce qui est pour eux un succès :

"Pour donner droit de réponse aux citoyens de Péruwelz et ailleurs, pour accréditer notre thèse que la mise en route de l'expulsion des résidents de la rue de Roucourt est arbitraire et non fondée, sinon sur des griefs légers, nous avons imaginé inviter le maximum de gens à venir juger d'eux-mêmes... Le succès de cette opération "portes ouvertes" quelque peu originale a dépassé nos espérances puisque quelque 350 personnes ont ainsi déambulé d'appartements en studios, en revenant par l'immense cour pour y partager avec nous le verre de

solidarité non sans avoir omis d'apposer leur signature à la pétition entamée et laisser une réaction à vif dans le cahier réservé à cet effet.

Nous avons eu le plaisir d'y voir entre autres, Claudy Huart, ancien mayor de Péruwelz qui est parlementaire wallon MR; Jean-Pierre Cuignet, chef de groupe MR; Corine Malbranque, conseillère MR; Mme Cuvelier de la protection civile et enfin une représentante du ministère de l'Intérieur".

### "Incompréhension"

"Réellement, les visiteurs furent unanimes, incompréhension, impression que l'on se fiche d'eux. Il suffit de lire les réactions dans le cahier... :

Havre de paix, bonheur simple, sérénité, espace sécurisé pour les enfants, petit paradis, locataires sereins et heureux, réhabilitation en phase de réussite et félicitations, décent. Ensuite les: honteux, inadmissible, pseudo insalubrité, inepties, manque d'humanité, intérêt mercantile, scandaleux, incompréhension... sont

en substance, les réactions ainsi relevées.

D'autres demandent si il est possible d'avoir un studio libre pour eux ici et quatre couples en sont ainsi, eux, fait la demande orale à M. Van Wassenhove, le propriétaire des lieux. Des voisins de ci et là soulignent aussi la paix qu'ils ont avec ceux-ci. Tout ceci pour nous conforter en l'idée que ce combat est juste et bien fondé. Nous voulions des avis divergents et objectifs, ce que nous avons obtenu de week-end.

Nous n'en resterons pas là, une action symbolique se mettra en place en les jours suivants.

Un avocat spécialisé dans ce genre de problèmes et ne dépendant pas de Péruwelz pour certaines raisons reprendra le dossier en son entièreté.

Les résidents ne quitteront ces lieux qu'à ces raisons: suite qu'à de basses manipulations ou par la force. Car ils s'y murèrent si il le faut".

Ce dossier, très délicat, ne restera donc pas sans suite. Affaire à suivre. ■■